

UDVN 84

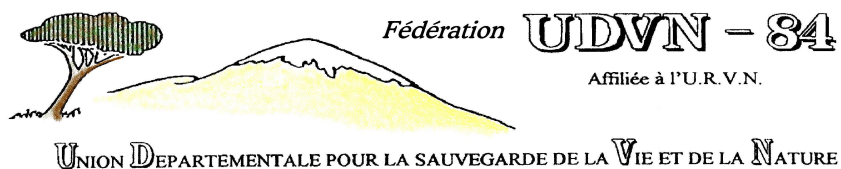


De l'UDVN 84 à FNE Vaucluse : 38 ans d'histoire au service de l'environnement

Le 20 décembre 1976, treize associations de protection de la nature se réunissent pour constituer une « **Union Départementale pour la sauvegarde de la Vie et de la Nature (UDVN 84)** », ayant pour but « la préservation de l'environnement dans son sens le plus large, allant du patrimoine naturel, historique, culturel et génétique constituant la qualité de la vie jusqu'à la vie elle-même »

Ainsi fédérées, ces associations couvrent presque tout le Vaucluse, d'Orange à Avignon, d'Apt à Villeneuve. Au fil du temps, des adhérents de l'Enclave ou de Cavaillon rejoignent le mouvement.

Le premier président, Georges Longuet, est de Bédoin, et pendant 18 ans, « aux quatre vents », le magasin d'écrivain public de son épouse Françoise, rue du Mont Ventoux à Carpentras, servira de siège. C'est grâce à Françoise, qui assume la présidence, que la jeune fédération survivra au décès de Georges, en 1984.



Trente huit ans et une bonne dizaine de Présidents plus tard, les buts de l'Union Départementale, devenue en mars 2011 **France Nature Environnement Vaucluse (FNE Vaucluse)**, restent quasi identiques à ceux définis par les premiers statuts. L'on relève juste l'émergence du concept de « cadre de vie » et l'affirmation de la nécessité absolue de modérer notre consommation d'espace ou d'énergie.

Il s'agit bien toujours de regrouper, conseiller et orienter les associations de défense de l'environnement qui défendent les mêmes valeurs, même si les ambitions « nationale » et « régionale » des origines se sont recentrées sur le département ; la fédération est membre de France Nature Environnement, et de l'Union Régionale Vie et Nature, aujourd'hui FNE PACA.

Statutairement, FNE Vaucluse s'est donné comme autres buts de :

- prendre à son compte les actions de défense de la nature, de l'environnement, et du cadre de vie.
- promouvoir et de veiller à une production et une consommation de l'énergie nécessaire à la qualité de la vie et supportable pour l'environnement
- défendre un aménagement soutenable du territoire et un urbanisme économes, harmonieux et équilibrés
- contribuer à l'élaboration d'une politique de préservation de la vie et du cadre de vie, en proposant des améliorations à la législation en vigueur, ou de nouvelles législations.
- engager avec l'Etat, les collectivités locales, les instances départementales ou régionales, un dialogue susceptible d'infléchir leur action dans un sens favorable à une amélioration durable de la qualité de la vie.
- participer aux travaux des commissions locales, départementales ou régionales concernées par cette amélioration et d'y être une force de proposition.
- mener toutes actions d'information et de formation susceptibles de sensibiliser chacun à la défense de l'environnement, de la vie et du cadre de vie.
- Elle exerce son action sur l'ensemble du département de Vaucluse ainsi qu'à l'égard de tout fait portant atteinte à l'environnement qui bien que né en dehors de sa compétence géographique, serait de nature à porter atteinte à l'environnement du département cité.

A deux ans de son quarantième anniversaire, la fédération compte 27 associations adhérentes, ce qui représente environ 2000 membres. Elle a marqué de son empreinte le paysage associatif et écologique du département, en développant une approche spécifique des sujets environnementaux, s'appuyant notamment sur la concertation, la formulation de propositions innovantes, la contestation et l'animation du débat public.

Ses compétences sont reconnues en matière d'éducation à l'environnement : en 2012, FNE Vaucluse est intervenue dans 99 classes, sensibilisant aux thématiques environnementales près de 2450 élèves. Parallèlement des conférences d'information ou de sensibilisation des citoyens sont organisées, en fonction de l'actualité : la qualité de l'eau, ou de l'air, les risques naturels ou ceux liés à l'exploitation des gaz de schistes, à l'emploi des pesticides, à l'urbanisation galopante...

Le dialogue avec les services de l'Etat, les collectivités locales, les acteurs de l'économie, est quotidien tant le nombre de commissions (départementales : agriculture, risques sanitaires et techniques, foncier, aménagement commercial, sites et paysages...), de suivi de sites industriels (sites « Seveso », Centre d'Enfouissement Technique, carrières...), de groupes de travail (avec le Conseil Général sur les déchets, l'aménagement, les paysages ; avec les Syndicats Mixtes sur l'eau, les contrats de rivières et de canaux, les Parcs naturels ; avec les communautés de communes...), est important.

L'association est agréée au titre de la protection de l'environnement, habilitée à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives. Pour autant, l'Etat qui lui octroie ces responsabilités, ne l'aide en aucune façon ! C'est à la reconnaissance objective de leur travail et de leur compétence, ainsi qu'au fonctionnement profondément démocratique des collectivités locales (Conseil Général,

communautés de communes, syndicats), que les bénévoles de FNE Vaucluse doivent de pouvoir se consacrer à leur tâche, avec une liberté que ne vient limiter aucune subordination politique, économique ou religieuse.

Nicole Bernard, Présidente de FNE Vaucluse
Le 15 avril 2014